

# La Semaine Religieuse

DE  
Québec

VOL. XV

Québec, 16 mai 1903

No 39

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

## SOMMAIRE

Calendrier, 609. — Les Quarante-Heures de la semaine, 609. — Lettre à un prédicant, distributeur de bibles protestantes, 610. — Au monastère des Ursulines de Québec, 613. — Revue générale, 613. — Ordination sacerdotale du Rév. Père Joseph Dépigny, Miss. du Sacré-Cœur, au Couvent de Jésus-Marie, 615. — Les circulaires Combes et Mgr Touchet, 618. — Combes vs Mgr Turinaz, 621. — Bibliographie, 623.

## Calendrier

|    |        |    |  |
|----|--------|----|--|
| 17 | DIM.   | †b | V apr. Pâques. S. Paschal Baylon, confesseur. <i>Kyr.</i> des dbles. Vêp. à cap. du suiv., mém. du préc. et du dimanche. |
| 18 | Lundi  | r  | Rogations. S. Venant, martyr. Procession et  |
| 19 | Mardi  | b  | Rogations. S. Pierre Célestin, pape et confesseur. { Messe des Rogations en viol.  |
| 20 | Mercr. | †b | Rogations. S. Bernardin de Sienne, confesseur. gations en viol.  |
| 21 | Jeudi  | b  | Ascension, d'obligation, 1 cl. <i>Kyr.</i> 2 ton. II Vêp. de l'Ascension.  |
| 22 | Vend.  | †b | De l'octave.   |
| 23 | Samd.  | †b | De l'octave.   |

## Les Quarante-Heures de la semaine

17 mai, Sainte-Justine. — 19, Beauport. — 21, Bienville. —  
23, Manrèse.

**Lettre à un prédicant, distributeur de  
bibles protestantes (1)**

Un ministre protestant portant un nom français et parlant cette langue, s'est avisé de distribuer des bibles protestantes ou non autorisées aux catholiques français de N.-D. de Lourdes et d'ailleurs. A ce sujet nous ferons remarquer que toute bible non munie de notes au bas des pages et de l'approbation d'un évêque en communion avec le Saint-Siège est expressément défendue; mais on peut lire une bible approuvée.

Le R<sup>m</sup>e Dom Benoît a conseillé avec raison aux fidèles de brûler ces bibles, parce que *la parole de Dieu défigurée, tronquée, mutilée, diminuée par les hommes, n'est plus la parole de Dieu*, mais une corruption de cette divine parole. Plusieurs bibles défundues ont été brûlées! Grande a été la colère du distributeur de bibles, et il a aussitôt écrit au R<sup>m</sup>e Dom Benoît une longue lettre dans un langage vague, ampoulé, menaçant, et farci de textes de l'Écriture sainte citée à tort et à travers, qui est propre à ces empoisonneurs bibliques. « Le grand bien, » dit-il, « qui résulte de la lecture de la Bible, c'est que l'on n'est plus disposé à assister aux offices du dimanche! » Cela sent son rat à dix lieues à la ronde. Voilà le point : détourner les catholiques de l'assistance aux offices religieux.

L'impudent farceur apostat ose citer Dom Benoît au tribunal du Christ! Ces gens-là ne doutent de rien et n'épargnent ni la parole de Dieu ni les hommes les plus vénérables.

Voici la magistrale réponse du vénérable curé de Notre-Dame de Lourdes :

Notre-Dame de Lourdes, le 12 avril 1903.

Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup d'attention la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire à la date du 31 mars dernier. Je me permets de vous répondre d'abord que vous êtes dans une grande erreur en supposant que j'ai peu d'estime et peu de respect

(1) Des Cloches de Saint-Boniface, Manitoba, livraison du 21 avril. — Les arguments et les considérations de l'éminent religieux, Dom Benoît, pourront être utiles à MM. les Curés dont les paroisses sont parfois le théâtre de l'« apostolat » des colporteurs de bibles protestantes.

LE  
pour  
pour  
chaqu  
mes e  
comm  
offrir  
à loisi  
du mc  
ter la  
l'ignor  
mes q  
médita  
de cas  
De 1  
tourne  
ai engr  
les pré  
chaque  
Nouve  
la mēr  
n'est p  
suis pa  
de l'Ég  
établie  
est san  
Cepe  
comm  
brûler  
n'est p  
proteste  
dix-neu  
même t  
les bibli  
La p  
comme  
ordonna  
ce n'est  
Dieu fa  
neur cor

pour la sainte parole de Dieu. Je la lis, la médite et m'en sers pour parler à Dieu toutes les nuits pendant deux heures, et chaque jour pendant deux, trois et même quatre heures. Tous mes confrères qui habitent avec moi, au nombre de vingt, font comme moi. Si vous doutez de ces faits, je me permets de vous offrir l'hospitalité dans notre monastère pour que vous jugiez à loisir par vous-même. Bien plus, tous les prêtres catholiques du monde entier ont l'obligation rigoureuse de lire et de méditer la parole de Dieu pendant au moins deux heures; vous ne l'ignorez sans doute pas. Pouvez-vous donc dire que des hommes qui consacrent, tous les jours, deux, quatre, six heures à la méditation et à l'étude de la parole de Dieu, en tiennent peu de cas ?

De même permettez-moi de vous dire que bien loin de détourner les fidèles de la lecture de la parole de Dieu, je les y ai engagés souvent, ainsi que le font tous les évêques et tous les prêtres catholiques. Mon père, simple cultivateur, lisait chaque jour, pendant une heure, les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Je connais beaucoup de laïques qui ont la même pratique. Toutefois, la lecture de l'Écriture sainte n'est pas nécessaire absolument au salut : le catholique, qui ne sait pas lire ou n'en a pas le temps, trouve dans l'enseignement de l'Église, dans la foi et la communion à la société vivante établie par Jésus-Christ, la vérité et la grâce par lesquelles il est sauvé.

Cependant vous ne vous trompez pas en disant que j'ai recommandé plusieurs fois à nos habitants de m'apporter ou de brûler les bibles que vous leur distribuez malgré eux; mais ce n'est point par horreur de la Bible, mais par horreur des bibles protestantes. J'ai eu autrefois entre les mains une Bible du dix-neuvième siècle; je l'ai comparée aux Bibles catholiques: même texte d'un part et d'autre. Au contraire la comparant avec les bibles protestantes, je la trouvai toute différente.

La plupart de vos Sociétés bibliques ont falsifié la Bible comme l'ont fait du reste les hérétiques de tous les temps. En ordonnant à mes paroissiens de brûler les bibles protestantes, ce n'est pas la parole de Dieu que je détruis, mais la parole de Dieu falsifiée et changée en poison. Monsieur, si un empoisonneur composait des poisons avec du pain, de la viande et d'autres

substances nutritives, celui qui détruirait ces poisons ainsi fabriqués ne serait pas l'ennemi du *pain* ou de la *vianle*, mais des *poisons fabriqués avec le pain ou la vianle*. Saint Paul se plaignait déjà des hérétiques qui corrompaient la parole de Dieu : *Adulterantes verbum Dei* ; l'Eglise fait le même reproche à vos *Sociétés bibliques* et ordonne de brûler *les poisons* qu'elles colportent sous le nom de parole de Dieu.

Vous me dites bien que les *bibles* que vous distribuez sont la Bible de *Sacy*, celle de *l'abbé Glaire*, et d'autres Bibles portant un nom catholique. Mais, monsieur, un poison qui a une *bonne étiquette* n'en est que plus dangereux : celui qui vendrait de l'arsenic ou de la belladone en écrivant dessus : *sucré* ou *sirope*, ne ferait que rendre ses poisons plus dangereux par la fourberie : qu'on détruise ces poisons recouverts d'une bonne étiquette aussi soigneusement que s'ils avaient une mauvaise étiquette. Les simples fidèles n'ont ni le temps ni les moyens d'aller confronter les *bibles protestantes* que vous leur donnez, avec celles du IX<sup>e</sup>, du VIII<sup>e</sup>, ou du V<sup>e</sup> siècle qui sont conservées en Europe : comme ils savent *que depuis trois siècles* les protestants corrompent partout la Bible *pour y introduire leurs nouveautés hérétiques*, ils agissent *sagement en les détruisant sans même les examiner*.

Vous ajoutez, monsieur, que beaucoup de nos habitants cessent de venir à notre église pour lire vos bibles falsifiées : en cela, permettez-moi de vous le dire, *vous les calomniez*. Vous faites des vœux pour que je quitte l'Eglise catholique et que je me joigne à votre troupeau ; j'aimerais mille fois mieux être coupé mille fois en mille petits morceaux que de quitter le *grand soleil* de l'Eglise catholique pour la *petite lampe fumeuse* de l'hérésie protestante. Au XVI<sup>e</sup> siècle, une grande partie de l'Angleterre a quitté la religion établie par Jésus-Christ pour suivre le débauché Henri VIII ; une partie de l'Allemagne a quitté la vieille religion de l'Europe pour suivre un moine apostat, Martin Luther, et une partie de la Suisse pour suivre un curé révolté, Zwingle. Ni moi ni mes paroissiens n'ont aucun goût pour nous séparer de la grande Eglise catholique établie par Jésus-Christ même et nous unir aux disciples d'Henri VIII, de Luther et de Zwingle : car ce serait quitter *une religion établie par Dieu* pour suivre *des religions établies*

par d  
à la vi  
Puis  
faire c  
un paï  
ter ceu  
tions !

Daig  
dus.

Mard  
nastère  
Mater d  
L'ava  
tu, de l'  
beau ser  
L'apri  
tre, et c  
qui ven  
généreus  
concert c  
Gagnon,  
dont le  
Un sal

De la  
impossibl  
La Fran  
royer cont  
pect des p



par des hommes, et quels hommes ! de misérables sectaires, à la vie scandaleuse.

Puisse la grâce de Dieu vous éclairer au contraire et vous faire comprendre que celui qui n'écoute pas l'Eglise est comme un païen et un publicain, et qu'il est commandé à tous d'écouter ceux auxquels il a été dit : Allez, enseignez toutes les nations !

Daignez agréer, monsieur, tous les respects qui vous sont dus.

DOM PAUL BENOIT,

C. R. I. C.

---

#### Au monastère des Ursulines de Québec

---

Mardi, le 12 mai, les anciennes élèves se sont réunies au monastère des Ursulines, et ont fait la présentation à leur *Alma Mater* d'un orgue pour la chapelle.

L'avant-midi, il y eut messe solennelle, célébrée par Mgr Têtu, de l'Archevêché. Le R. P. Tamisier y a prononcé un très beau sermon de circonstance.

L'après-midi, les anciennes élèves furent admises dans le cloître, et offrirent aux Révérendes Dames Ursulines le bel orgue qui venait d'être inauguré et qu'elles avaient acquis par leurs généreuses souscriptions. A la suite de cette réjouissance, il y eut concert d'orgue, où les exécutants furent M. E. Gagnon, M. G. Gagnon, organiste de la Basilique, et son jeune fils Henri, dont le public connaît le beau talent.

Un salut solennel mit fin à cette fête inoubliable.

---

#### Revue générale

---

De la *Vera Roma*, cette appréciation sévère, mais qu'il est impossible de ne pas trouver justifiée :

La France qui se déshonore, la France qui ne rougit pas de guerroyer contre les religieux et contre les Sœurs, n'a plus droit au respect des peuples civilisés.

Nous disions, la semaine dernière, que la jeune ville de Roberval avait commencé son premier jour d'existence, le 1<sup>er</sup> de mai, par une grand'messe solennelle célébrée pour appeler les bénédictions célestes sur la nouvelle cité. C'était beau ! Mais voici un autre acte admirable lui aussi.

Après la messe, le conseil de ville tint sa première séance. La première proposition qui y fut énoncée et adoptée est la suivante :

Proposé par M. Téléphore Pilote, secondé par M. Théod. Bernier :

Que ce Conseil désire que la première résolution qui soit inscrite dans ses archives en soit une pour enregistrer le fait que le premier acte civique de ce Conseil a été de faire chanter une grand'messe en ce jour pour se mettre sous la protection de la Sainte Vierge, et pour remercier la divine Providence de tous les bienfaits qu'Elle nous a accordés jusqu'à ce jour et la supplier de nous continuer sa toute puissante protection.

Les RR. PP. Rédemptoristes qui sont chargés de desservir l'église pontificale de Saint-Joachim, à Rome, y publient depuis quelques mois la *Revue de l'Adoration réparatrice des nations catholiques*. On sait que cette église Saint-Joachim a été édifée en souvenir des Jubilés sacerdotal et épiscopal de S. S. Léon XIII. Comme beaucoup d'autres nations, le Canada a sa chapelle particulière dans cette église.

Au sujet de cette chapelle, voici ce que nous lisons dans le N° de février de la *Revue* que nous venons de mentionner :

L'autel de la chapelle du Canada est terminé et placé. La première messe, célébrée par le Révérendissime Père Raüs, supérieur général des Rédemptoristes, avait attiré un grand nombre de fidèles dévots à sainte Anne. Pour le mois de juillet de cette année toute la chapelle sera complètement achevée, grâce au précieux concours d'un insigne bienfaiteur qui a bien voulu se faire le mendiant de sainte Anne. Nous profitons de cette circonstance pour lui adresser notre profonde reconnaissance et l'offrande de nos plus ferventes prières.

Toute la vie civile et judiciaire est absorbée en ce moment, dans la France entière, par les incidents de la persécution religieuse. Partout on expulse les religieux de leurs couvents ;

partout  
par le  
pays ;  
« résist  
journal  
« exploi  
journal  
la polic  
Grand i  
C'est

Pour  
*Revue*  
... Si  
frances d  
mement  
au Sacré  
« senti s  
« Cœur  
« cet act  
« attende

ORD  
du R

Il est  
révoluti  
possessic  
splendid  
légende  
rien de r  
Reconna  
Recon  
cœurs de  
partir a

partout l'on ferme les chapelles non formellement autorisées par le gouvernement. L'excitation est intense dans tout le pays; l'armée et les tribunaux suffisent à peine à briser les « résistances » à la tyrannie et à juger les « coupables. » Sur les journaux, on ne trouve plus guère que les comptes rendus des « exploits » des gens d'épée et des gens de robe. — Sur un récent journal de Paris, nous lisons que, par exemple, à Saint-Flour, la police a ordonné de fermer les chapelles du Petit et du Grand Séminaire, et celles de trois couvents cloîtrés!

C'est beau, un pays gouverné par les franc-maçons!!

Pour ne pas finir sur ces écœurants spectacles, lisons dans la *Revue de l'Adoration réparatrice* ce passage très consolant :

... Si accablé que soit le Souverain Pontife par la vue souffrante de l'Eglise et des malheurs qui nous attendent, il reste fermement convaincu du triomphe prochain. En parlant de la dévotion au Sacré-Cœur, Léon XIII disait à un évêque pèlerin : « Je me suis senti surnaturellement poussé de consacrer le monde au Sacré-Cœur et je n'ai pu résister. Je sais par une révélation divine que cet acte sera le commencement des grandes miséricordes que nous attendons. »

— — —

**ORDINATION SACERDOTALE ET PREMIÈRE MESSE**  
du Rév. Père Joseph Dépigny, M. S. du Sacré-Cœur  
au Couvent de Jésus-Marie

à Sillery, le 1<sup>er</sup> mai 1903.

— o —

Il est raconté, dans les « Lettres Vendéennes », qu'après la révolution de 93 une famille seigneuriale, réintégrée dans ses possessions, voulut fêter le retour de l'exil par une illumination splendide; et pour condenser tous leurs sentiments dans une légende expressive, les heureux propriétaires ne trouvèrent rien de mieux que de disposer les lumières en grandes lettres : Reconnaissance à Dieu!

Reconnaissance à Dieu! Voilà bien le cri qui monte de nos cœurs devant les grâces innombrables qu'il plaît à Dieu de départir aux élus de son choix, et c'est aussi le sentiment qui,

nous semble-t-il, dominait dans l'âme du jeune prêtre ordonné dans notre sanctuaire, le 1<sup>er</sup> mai. Son attitude tout à la fois anéantie et rayonnante, son front baigné des clartés de la foi, ses yeux humides, toute sa personne disait bien : Reconnaissance à Dieu !

Reconnaissance à Dieu, disaient en leur cœur les heureux témoins de l'ordination. Ces témoins, combien n'avaient-ils pas raison de le dire : car c'étaient des religieux pleins de sympathie, des exilés comme l'ordinand ; c'étaient des Pères aimés qui, loin de la douce France, oubliaient bien des épreuves dans cette heure du ciel ; c'était le diacre nouvellement reçu et des Frères affectueux au cœur de qui l'espérance chantait : L'aube d'un jour semblable se lèvera pour moi, reconnaissance à Dieu ! Les témoins, c'étaient encore la Communauté et le Pensionnat de Jésus-Marie, et cette faveur d'une ordination sacerdotale, accordée pour la seconde fois à leur sanctuaire, leur semblait plus grande encore, plus belle la cérémonie, plus touchant le rite sacré.

Reconnaissance à Dieu, disait aussi la prière du Ministre consécrateur. Qui, mieux que lui, le chargé d'âmes, pouvait apprécier quelle grande chose c'est qu'un ouvrier de plus dans la vigne du Père de famille, quel aide qu'un soldat de plus dans la milice sainte des prêtres du Seigneur ? Oui, reconnaissance à Dieu qui donne un nouvel apôtre à son Eglise ; mais reconnaissance profonde aussi au vénéré Prélat dont l'admirable condescendance a daigné se rendre à notre requête. La Vierge souriait, du haut de son trône auréolé ; son expression suave semblait s'être faite plus maternelle encore pour accueillir le fils de cette famille religieuse qui apprit au monde à l'aimer sous le beau titre de Notre-Dame du Sacré-Cœur. N'est-il pas juste de faire monter vers Elle notre gratitude ? N'est-ce pas Elle qui a incliné le Cœur de Jésus et celui de notre digne et bien-aimé Archevêque à nous accorder la faveur sollicitée ? L'aurore de son mois béni pouvait-elle se lever plus radieuse et fut-il jamais plus vrai de chanter :

C'est le mois de Marie,

C'est le mois le plus beau.

Apr  
digu  
tions ;  
cét au  
l'abbé  
bes, de  
diacre.  
parole  
ne la  
teur, c  
Vierge  
prêtre,  
profon  
gué pr  
expres  
discret  
raison,  
Jésus-(

La c  
l'existe  
fois Il  
re fois,  
solenne  
fait viv  
présent  
Jésus e  
acte de  
rait. . .  
dieux t  
dre l'ir  
alors d  
l'avez é  
tez bat  
Qui doi  
Aux  
time et  
élu. C  
lants au  
et e Pt



Après les cérémonies de l'ordination, le nouveau prêtre prodigua aux religieuses et à leurs élèves ses premières bénédictions ; puis, nous le revîmes, abîmé dans la prière, au pied de cet autel dont, le lendemain, il gravissait les degrés, ayant M. l'abbé Alb. Rousseau, comme prêtre assistant, le Rév. P. Forbes, des Pères Blancs, et M. l'abbé Lortie comme diacre et sous-diacre. Monsieur l'abbé Gariépy, de l'Université Laval, prit la parole après l'Évangile. Voulant célébrer dans un même hymne la Vierge de mai et la grandeur du sacerdoce, le prédicateur, dans un parallèle sublime, montra le rôle de la Sainte Vierge par rapport à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et celui du prêtre, perpétuant, pour ainsi dire, le sacerdoce de Marie. A la profondeur de la doctrine, à l'élévation de la pensée, le distingué professeur a su joindre la plus exquise délicatesse dans ses expressions choisies pour les Communautés présentes et l'éloge discret du jeune prêtre ; mais c'est surtout à l'éloquente péroraison, dans une apostrophe émouvante au nouveau prêtre de Jésus-Christ, que tous les cœurs se sentirent tressaillir.

La clochette tinte... un instant encore, et Jésus, « recevant l'existence sacramentelle de la parole du prêtre, comme autrefois Il se fit chair au fiat de la Vierge, » sera, pour la première fois, entre les mains de son nouveau ministre... Attente solennelle... religieux et empoignant silence ! Que la foi se fait vive et transparente ! Que l'Emmanuel se fait sensible et présent !... Quelques mots ont été murmurés à voix basse... Jésus est là ! Prosternez-vous !... « Faisant tout le premier un acte de foi à la puissance de sa parole, » le jeune prêtre adorait... aimait... priait... éperdu, ravi ! — Humble et radieux témoin de ces grandes choses, je n'essayerai pas de rendre l'intensité des émotions et des sentiments qui se pressent alors dans l'âme du nouveau sacrificateur... Vous tous qui l'avez éprouvé, vous tous dont je suis saintement jalouse, écoutez battre vos cœurs au seul souvenir de ce céleste moment... Qui donc le saurait traduire ?... Reconnaissance à Dieu !

Aux premières heures de l'après-midi, dans une réunion intime et toute modeste, on offrait vœux et souhaits à l'heureux élu. Celui-ci se lève ensuite, et ému, il remercie les bienveillants amis, professeurs ou religieux, ainsi que la Communauté et le Pensionnat, qui ont bien voulu s'associer à son bonheur

et contribuer à rehausser l'éclat d'un si beau jour. « C'est bien directement au sacerdoce de Jésus-Christ que sont montés tous ces hommages, » dit-il ; puis avec un à-propos charmant ; « J'ai pourtant à protester contre une chose qui me paraît absolument fautive : vous appelez mon séjour au Canada un exil ? . . . Non, vraiment ! J'ai retrouvé ici la langue et la foi de ma chère France ; dans les cœurs qui, partout, nous ont fait si bon accueil et témoigné tant de sympathie, circule un sang tout français ; et ce matin, quand j'ai tenu dans mes mains le Dieu de l'Hostie, j'ai bien senti que c'était le Dieu qui aime les Francs. » Quel sensible plaisir ce nous était de voir tous ceux qui accompagnaient le héros du jour, souligner de leur sourire approbateur chacune de ses expressions, et l'applaudir ensuite plus encore du cœur que des mains. Puis tous les fronts, même ceux qu'ont blanchis des années de sacerdoce, même ceux en qui le religieux vénère l'autorité, s'inclinent sous la main bénissante du nouveau prêtre qui, bientôt après, levait sur eux l'ostensoir du Dieu trois fois saint et mille fois bon !

Nos vœux et nos prières vont maintenant s'attacher aux œuvres du jeune apôtre, afin que

« Loin du sol chéri de France,  
 Dans notre beau Canada,  
 Le Ciel lui dore à l'avance  
 L'ample moisson de son apostolat. »

Une religieuse de JÉSUS-MARIE.

### Les Circulaires Combes et Mgr Touchet

Les cardinaux, beaucoup d'archevêques et d'évêques de France ont écrit à M. Combes leur refus de se prêter à ce qu'il demandait à l'épiscopat. Voici une réponse d'un autre genre, sous la forme d'un discours. Elle est de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, et elle date du dimanche de Pâques. Voici l'incident tel que raconté par la *Semaine religieuse d'Orléans*.

Le R. P. Bruno, futur proscrit, est en chaire : il parle, pour la dernière fois peut-être, à un auditoire français. On sent qu'il doit se faire violence pour comprimer son émotion, on le sent aussi brisé par la fatigue . . . Aussi lui prête-on une attention encore plus religieuse et

plus sy  
 nue, il r  
 Césars  
 de Witt  
 Renan  
 les ten  
 debout,  
 le mon  
 les pers

Puis  
 presque  
 qui diss  
 té . . . E  
 va . . .  
 terdire  
 lèvera p  
 meilleu  
 crits, au

Pend  
 grandi  
 tes les  
 battre c

De s  
 de ce t  
 d'un ho  
 nonce e

En v  
 pressés,  
 tenait s  
 allait r  
 échos d  
 sionnar

« Je  
 parole i  
 qu'une  
 Liguori

« Au  
 « Ne  
 de votr  
 avez do  
 Produi

plus sympathique que d'ordinaire... Son discours est d'une belle venue, il redit, il chante les triomphes de la croix au cours des siècles : les Césars tout puissants de la Rome païenne, Julien l'Apostat, le moine de Wittenberg, Voltaire et les philosophes du dix-huitième siècle, Renan et tous les sectaires modernes ont échoué dans leurs criminelles tentatives contre la croix du Sauveur... Elle est toujours là debout, triomphante, exaltée, consolante, étendant ses deux bras sur le monde... Pas un cri de colère, pas une parole indignée contre les persécuteurs de l'heure présente...

Puis le Père s'arrête, il regarde le Christ ; d'une voix angoissée, presque mouillée de larmes, il rappelle un mot fameux de Lacordaire, qui disait en montrant sa robe blanche : « Je représente une liberté... Eh bien ! mes Frères, avec moi, c'est une liberté qui s'en va... On pourra bien m'enlever ce froc aimé, on pourra bien m'interdire les chaires, on pourra sceller mes lèvres, mais ce qu'on ne m'enlèvera pas, c'est l'amour des âmes et l'espoir invincible en des jours meilleurs pour mon pays... *Crucifixis, alleluia! Alleluia* aux proscrits, aux persécutés, aux crucifiés ! »

Pendant cette péroraison, l'émotion s'était communiquée, avait grandi et était arrivée à son comble ; elle étreignait visiblement toutes les âmes, on étouffait des sanglots. Je crois que les mains allaient battre quand Monseigneur se leva.

De sa chaude voix vibrante, avec un geste superbement expressif, de ce ton d'autorité qui sied si bien à une parole épiscopale, de l'air d'un homme qui assume toute la responsabilité des paroles qu'il prononce et qui sent la gravité des circonstances, il parle.

En voyant Monseigneur se lever pour parler, les rangs s'étaient pressés, les derniers rangs étaient montés sur les chaises. Chacun retenait sa respiration, chacun sentait qu'une parole grave et solennelle allait retentir sous les voûtes de Sainte-Croix et rappeler d'anciens échos de paroles similaires. C'est donc au milieu d'un silence impressionnant que retentit la voix de Monseigneur, qui disait :

« Je n'ai pas l'habitude, assez répandue ailleurs, de prendre la parole à la fin des stations quadragésimales. Je pense ne l'avoir fait qu'une fois, lors de la grande mission d'Orléans, par les Pères de saint Liguori.

« Aujourd'hui, je ne peux pas me taire.

« Ne craignez pas cependant, cher Père Bruno, que je vous félicite de votre éloquence. Elle est très réelle. Plus d'une fois vous nous avez donné le frisson qui trouble l'âme, quand elle est prise à fond. Produire cette émotion est le lot du petit nombre. Remerciez Dieu

qui vous fit ce don pour sa gloire et son service. Moi je ne vous en adresserai aucun compliment. Le compliment est une banalité inférieure, incapable d'honorer le prédicateur de l'Évangile.

« Ce dont, uniquement, je me permettrai de vous louer, ce sera de votre sérénité apostolique parmi les agitations que vous venons de traverser.

« Pas une fois, vous n'en avez traité explicitement ; pas une fois, vous n'y avez fait allusion.

« Vous-même, responsable d'une maison religieuse, vous dûtes souvent porter le poids d'inquiétudes poignantes ; votre auditoire les ignora toujours.

« Vous avez prêché Notre-Seigneur Jésus-Christ, et Lui seul.

« Si, tout à l'heure, vous avez tiré de votre cœur un cri tellement profond que beaucoup en ont frémi, si vous avez pleuré votre bure franciscaine proscrite, et les joies finies de votre bréviaire récité pendant le silence des nuits et les enthousiasmes de vos courses de missionnaire désormais interdites, et les austères satisfactions de l'obéissance, du travail solitaire, de la pauvreté librement choisie, nul ne vous fera un crime de votre douleur.

« Vous avez laissé échapper un gémissement ; vous avez retenu une malédiction.

« De cette bénignité voulue, je vous félicite.

« Laissez-moi vous remercier aussi du bien spirituel que vous avez fait, surtout aux hommes qui se sont serrés si nombreux et si attentifs autour de vous. Vous venez de leur promettre de prier pour eux : ils vous le rendront : Dieu les écoutera.

« Tout en prenant cet engagement de vous souvenir de nous, vous vous demandiez, cher Père, si et comment vous poursuivrez votre ministère.

« C'est le moment de prononcer une déclaration qui est de mon pastorat, qui doit par conséquent se faire dans l'église même où je l'exerce plus particulièrement.

« Nous ne tenons notre droit d'annoncer l'Évangile d'aucun pouvoir humain. Ce n'est ni un empereur ni un ministre qui nous ont dit : Allez, enseignez toutes les nations. C'est Jésus-Christ qui nous l'a dit.

« Notre droit, en cette matière, vient de Dieu, de Dieu seul.

« De par la constitution de l'Église, l'évêque ouvre et ferme aux prêtres la chaire chrétienne. Lui seul le peut efficacement. Oui ! dans chaque diocèse, il n'y a qu'un homme qui ait cette puissance d'ouvrir et de sceller les lèvres d'un prédicateur : l'évêque. Si l'évêque scelle vos lèvres, taisez-vous ; s'il les ouvre, parlez.

« Et  
êtes d  
cathéd

« En  
froc bl  
vous ét  
doute ;

« Vo  
de Lac  
Dame :  
d'un ti  
va desc

« Bi

« Ma  
Dmin  
tée de t  
il, sont

« Ch  
cet aud  
revoir.

Auss  
et de t  
peuple.  
le, la f  
deur p  
« Vive

On  
que de  
les évé  
et cha

Nati  
termes  
taire li

Le c  
mier n  
mé de



« Et cela, dis-je, résout votre doute, cher Père Bruno. Vous vous êtes demandé si un Franciscain remonterait dans la chaire de la cathédrale ; je réponds : Cela dépendra autant de vous que de moi.

« En tout cas, supposé que la bure grise de saint François et le froc blanc de saint Dominique dussent disparaître, de la chaire où vous êtes, pendant quelques années, ce nous serait un chagrin sans doute ; mais ce chagrin ne serait pas éternel, j'en suis assuré.

« Vous nous rappeliez, en terminant votre discours, la belle parole de Lacordaire alors qu'il montrait sa robe blanche et disait, à Notre-Dame : « Je suis une liberté » ; — puis la commentant vous-même d'un trait vigoureux, vous avez ajouté : « Messieurs, une liberté va descendre d'ici tout à l'heure. »

« Bien.

« Mais permettez-moi de vous citer une autre pensée du grand Dominicain. Après avoir passé sommairement en revue l'histoire agitée de tout l'ordre monastique : « Les moines et les chènes, concluait-il, sont immortels. »

« Cher Père Bruno, cher fils de saint François d'Assise, au nom de cet auditoire et au mien, je ne vous dis pas adieu ; je vous dis : au revoir. »

Aussitôt, les applaudissements éclatent, ils partent spontanément et de tous les bancs à la fois, des rangs du clergé comme de ceux du peuple. Le moment fut solennel. En effet, en sortant de la cathédrale, la foule s'est massée sur le chemin que prend d'ordinaire Sa Grandeur pour rentrer à son palais épiscopal, et l'a salué des cris de : « Vive Monseigneur ! »

---

### Combes vs Mgr Turinaz

---

On a lu, il y a huit jours, de quelle façon Mgr Turinaz, évêque de Nancy, a accueilli les Circulaires Combes, par lesquelles les évêques de France étaient invités à fermer certaines églises et chapelles, et à exclure de la chaire les anciens religieux.

Naturellement, M. Combes a signifié à Mgr Turinaz, « en des termes insolents » (dit *la Croix*), que son indemnité concordataire lui était supprimée.

Le courageux évêque de Nancy a aussitôt répondu au premier ministre point par point. Voici, d'après la *Croix*, un résumé de cette réponse.

« Le président du Conseil lui reprochait d'avoir fait prêcher un Jésuite :

« Je vous ai déjà démontré dans ma lettre du 12 courant que l'existence d'une Congrégation à laquelle appartenait un prêtre sécularisé ne pouvait s'opposer en rien à la valeur de cette sécularisation. C'est comme si un membre d'une Société financière, industrielle, etc., sorti de cette Société régulièrement et dans toutes les formes requises, avec l'assentiment de cette Société elle-même, pouvait être considéré comme lui appartenant encore et être rendu responsable des actes et des entreprises de cette Société.

« M. Combes qualifiait son acte de « protestation violente ».

« Non, monsieur le ministre, il n'y a ni violence ni provocation dans l'acte que j'ai accompli. Il y a une protestation préméditée, réfléchie, nécessaire, dont j'ai accepté et dont j'accepte la responsabilité devant les hommes et devant Dieu.

« Au reproche d'avoir été applaudi.

« Je n'accepte pas une pareille leçon. C'est aux évêques de décider ce qui convient ou ne convient pas dans les églises. Ce n'est pas certes la première fois que de pareilles manifestations se font dans une église, et il est des sentiments que des âmes catholiques et françaises ne peuvent contenir et qui éclatent comme un hommage au Dieu de toute justice et de la vraie liberté.

« M. Combes, enfin, avait osé écrire à Mgr Turinaz « qu'il avait été assez oublieux du caractère dont il était revêtu pour spéculer sur les sentiments les plus nobles et les plus dignes de respect en prenant le soin de faire remarquer que le Jésuite choisi est né à Strasbourg et est naturalisé Français ».

« L'évêque de Nancy réplique :

« C'est parce que je me souviens du caractère dont je suis revêtu ; c'est parce que je ne veux pas le déshonorer que j'obéis à Dieu et à ma conscience. « Les sentiments les plus nobles et les plus dignes de respect », je m'en inspire, monsieur le ministre, et quand il le faut, je les manifeste sans souci des difficultés et des périls. Je suis au-dessus de toutes les misérables spéculations comme je suis incapable de toute trahison de mon devoir.

« Il est certain que M. l'abbé Ravenez, Alsacien, ayant abandonné sa chère province pour rester fidèle à la France, avait des droits spéciaux, et que tout Français comprendra avec respect, à ses fonctions de prêtre et à sa liberté de citoyen.

« Monseigneur termine ainsi :

« Vous m'annoncez que vous supprimez mon traitement. Je n'ai

jamais t  
l'honneu  
bravé pe  
cerai pa

— M  
depuis  
chure i  
C'est  
blicatic  
intime  
le curé  
Il faut  
fallu d  
pages  
grands  
mervei  
possess  
ont ha  
écrits  
M. l  
encore  
Un bo  
ajoute  
— F  
de M.  
in-12.  
« C  
prém  
vangi  
minat  
—  
tructi  
du-R  
M. l'a

jamais tenu ni aux honneurs ni à l'argent. Je tiens à mon devoir et à l'honneur. Vous me menacez d'autres mesures. Faites ! Je n'ai jamais bravé personne, mais je n'ai jamais craint personne. Je ne commencerai pas par vous. »

### Bibliographie

— o —

— MONOGRAPHIE DE SAINT-IGNACE DU CAP SAINT-IGNACE, depuis 1672 à 1903, par l'abbé N. J. Sirois. Lévis, 1903. Brochure in-8° de 122 pages.

C'est toujours avec un vif plaisir que nous signalons la publication de ces chroniques qui fixent pour l'avenir l'histoire intime de nos paroisses. Aussi nous félicitons et remercions le curé du Cap Saint-Ignace de l'œuvre qu'il vient de publier. Il faut être un peu du métier pour comprendre tout ce qu'il a fallu d'études et de recherches pour remplir cette centaine de pages de tant de faits, de noms et de dates. Et, à part les grands intérêts de l'histoire générale du pays que servent merveilleusement ces monographies particulières, comme la possession de ces pages est agréable à toutes les familles qui ont habité ou qui habitent encore le coin de terre dont ces écrits racontent le passé !

M. l'abbé Sirois a donné à son intéressant ouvrage un prix encore plus grand, en appelant la gravure à l'appui de sa plume. Un bon nombre de portraits et de représentations d'édifices ajoutent en effet à la valeur de sa publication.

— EVANGILE ET EVOLUTION, *simples remarques sur le livre de M. Loisy « L'Évangile et l'Église »* par l'abbé G. Oger. 1 vol. in-12. (Librairie P. Téqui, 29, rue de Tournon, Paris.)

« C'est des remarques sages, judicieuses et très propres à prémunir les esprits contre les théories aventureuses sur l'Évangile et son interprétation. » Tel est le témoignage d'un examinateur diocésain de Paris, sur la brochure en question.

— LES DEVOIRS DES HOMMES ENVERS LES FEMMES. Instructions aux hommes du monde, prêchées à Saint-Philippe-du-Roule et à Saint-Augustin, à Paris (carême de 1903), par M. l'abbé DE GIBERGUES, supérieur des Missionnaires diocé-

sains de Paris. 1 vol. in-16 raisin, 2 fr. 50 (Librairie Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.)

Sous le titre de : « *Le mari, le père, l'apôtre,* » M. de Gibergues avait étudié, dans ses conférences de 1901, le rôle de l'homme à son foyer. Cette année, le supérieur des Missionnaires diocésains étend son sujet ; c'est la crise familiale, sociale et religieuse qu'il considère, et il entreprend d'y déterminer les lois morales et chrétiennes qui doivent présider aux diverses relations des hommes avec les femmes.

Pour guérir la plaie, y porter le scalpel qui tranche le mal dans la racine, y appliquer le pansement cicatrisant, il fallait une grande fermeté et une extrême délicatesse de langage. M. de Gibergues a excellé dans cette œuvre difficile.

Il étudie successivement l'homme et la femme dans le plan divin, — l'homme et la femme victimes du péché, — l'homme et la femme dans la famille, — dans les relations du monde, — dans le pays et la Société. Et dans une dernière allocution il montre la Rédemption rachetant la faute de nos premiers parents, la Rédemption qui restera vaine pour l'homme qui refuse de s'attacher à la foi, à l'humilité, à l'obéissance, à la chasteté, à la charité, au dévouement, à l'action utile pour le bien de tous, à la prière.

Ce n'est point seulement une vue d'ensemble qui est présentée dans ces instructions ; la règle de conduite y est tracée jusque dans les détails. Dans une langue très littéraire, l'orateur parle de la vie pratique avec un cœur d'apôtre. Avant tout il veut convaincre, il veut convertir, il veut que ses auditeurs soient des chrétiens, et il y réussit. E.

— o —

**Neuvième pèlerinage à Jérusalem.** — Le Comité du Pèlerinage Saint-Louis en Terre-Sainte organise son neuvième voyage à Jérusalem, Bethléem et Nazareth.

Le départ est fixé au 20 août prochain.

Itinéraire : Marseille, Naples, Le Caire, Les Pyramides, Jérusalem, Bethléem, Hébron, Le Jourdain, La Samarie, Tibériade, Nazareth, Le Carmel, Beyrouth, Samos, Constantinople, Athènes.

Demander le programme détaillé et tous renseignements à M. l'abbé H. Potard, secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, rue Humboldt, 25, Paris, XIV<sup>e</sup>.